

LA GAZETTE

DE SAINT NIZIER LE DESERT

N°08 - JANVIER 2022

Retrouvez votre gazette chaque mois directement dans votre boîte aux lettres

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL

Chers administrés,

Cette année encore nous n'avons pas eu l'occasion de réunir le village pour échanger tous ensemble nos vœux de bonne année.

La covid rend ce mandat vraiment particulier. Des réunions ont été supprimées et décalées, certaines se sont tenues sans public, il est difficile d'avancer et de prendre des décisions dans ces conditions.

La vidéoconférence n'est pas complètement satisfaisante, elle ne remplacera jamais les réactions dynamiques de face-à-face et la présence de chacun. Cependant, il est important de construire les transformations et améliorations que notre équipe avait prévues et que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre. Cette année sera décisive pour l'avenir de notre commune car, nous travaillerons sur le cœur de village, le PLU, la ZA, la sécurité et tout ce qui touche à l'économie et au tourisme.

Restons optimistes, nous vous présenterons d'une manière ou d'une autre les études et vous ferons des propositions concrètes afin que nous puissions décider ensemble de l'avenir de notre commune. Je vous informerai le plus possible au travers de notre gazette mensuelle.

Et malgré cette année chaotique, de nombreuses nouveautés ont fait jour : des marchés avec des producteurs et artisans locaux qui ont été organisés durant cette année et ont permis d'insuffler un nouvel élan à notre village et dynamiser une cohésion entre les différents associations : le Sou des écoles, le Foyer rural, le club du 3^e Âge, l'école maternelle ainsi intergénérationnelle

à travers l'organisation d'évènements festifs, depuis combien d'années y en avait-il pas eu ?

Première aussi cette année le marché de Noël qui d'ailleurs a été une belle réussite. Vous êtes venus nombreux profiter des attractions. Il y avait une belle file d'attente tout l'après-midi au stand de gaufre artisanale à l'ancienne.

Il y a eu aussi la fresque murale qui participe à l'amélioration visuelle du city stade. Les décorations des fêtes de fin d'année, le village s'est doté de belles facettes et guirlandes éclatantes.

Tous les premiers mardis matin du mois est organisé le « Café-École » moment de discussion convivial avec les parents d'élèves.

Enfin le dernier vendredi de classe un « repas spectacle » de Noël a été organisé et offert à tous les enfants de maternelle.

2021 a été une année d'incertitudes et d'expérimentations. 2022 sera, je l'espère à l'image de notre volonté de créer un dynamisme et une convivialité que notre village et ses habitants méritent.

Le conseil se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de nouvel an, à vous tous et à ceux qui sont chers à votre cœur. Nous vous souhaitons une année pleine de belles surprises. Que ce millésime 2022 qui débute vous apporte énormément de joie et surtout une excellente santé.

Prenez soin de vous.

Jean-Paul Courier



RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le Père Noël a reçu de très belles lettres, il a répondu à tous les enfants qui lui avaient écrit ou envoyé un dessin ou sa liste de cadeaux.

Cette animation a réuni beaucoup de monde. De nombreuses animations étaient proposées : promenades en calèche, échasses lumineuses, clowns et l'arrivée du Père Noël sous les regards émerveillés des jeunes enfants.

La restauration a eu un franc succès avec des gaufres, des crêpes, de la gougeonnette et du vin chaud. Une bien belle fête pour une première dans notre petit village Dombiste où la convivialité régnait entre habitants anciens et nouveaux.



ILLIWAP

L'application ILLIWAP est désormais disponible pour la commune de St Nizier ! L'objectif de cette application est de suivre l'actualité de sa commune via un smartphone.

Comment faire ?

- 1: Téléchargez l'application sur GooglePlay ou AppStore en fonction de votre téléphone.
- 2 Recherchez votre commune dans la barre de recherche située en haut de la page.
- 3: Cliquez sur le bouton suivre pour vous abonner à l'actualité de la commune.



Ce service est totalement gratuit, il ne nécessite aucune inscription et il n'y a aucune publicité.



LES CLASSES

Plusieurs habitants désirent relancer dans notre village la « fête des conscrits », en commençant dans un premier temps par l'organisation du traditionnel « banquet des classes ».

Un appel est donc lancé aux conscrits de la classe en 2 et de l'interclasse en 7.

Déposez un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyez un mail au secrétariat afin de pouvoir être contacté par les organisateurs de ce futur banquet.

Que vous ayez 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, ou 100 ans et +, nous espérons que vous serez nombreux à vous rassembler pour ces réjouissances.

Pensez à répondre avant le 10 février 2022 afin que ce banquet puisse avoir lieu première quinzaine de mars.



REPAS DE NOËL À LA CANTINE

Pour fêter Noël avant les vacances la mairie a organisé un repas spécial pour les petits de la maternelle. Il s'est tenu dans la salle polyvalente afin de permettre de respecter les gestes barrières et le non brassage des classes. Un spectacle basé sur des contes a été donné par un animateur extérieur pour le grand plaisir des enfants.

AGENDA

6 FÉVRIER 2022

Sortie neige à Lelex organisée par le Foyer rural

29 JANVIER 2022

Distribution de plats à emporter par le Sou des écoles : Paëlla terre/mer ou Fricassé de poulet aux champignons à la crème avec gratin dauphinois



CHANGEMENT DE SIGNALISATION

Attention, des obligations d'arrêt ou de céder le passage sont instaurées et en cours d'installation à certaines intersections.

RD70 / chemin des Archères (STOP)

Les Bruyères

Chemin des Grimardières

Chemin des Roussières

Route des Mallets

Impasse du Bois

Route de Montfavret

Route de Versailles

Chemin du pont Tournu

Chemin des Trois Vavres.

RPI, SIVOS QU'EST-CE QUE C'EST ? À QUOI ÇA SERT ?

Les trois communes de Saint-Nizier-Le-Désert, de Châtenay et de Le Plantay se sont regroupées en 1978 pour constituer un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Cette création fut la solution pour pallier le faible effectif d'élèves et surtout afin d'éviter que des classes ou une des écoles ne ferment.

Le RPI est géré par un syndicat, le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Le SIVOS assure donc depuis 1979 l'organisation, la gestion et la coordination de services scolaires des trois écoles communales la maternelle de Saint-Nizier-le-Désert et les écoles élémentaires de Le Plantay et de Châtenay.

Plus précisément, il a pour objet le service des écoles pour lequel est alloué un budget par enfant (fournitures scolaires, acquisition et entretien du matériel pédagogique). Il prends en charge :

- Les équipements informatiques et numériques
- Les moyens humains (personnel de service et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles),
- La mise en œuvre, le soutien et le développement d'actions pédagogiques ou extra-scolaires, en concertation avec les services de l'Éducation nationale, le conseil d'école et l'association des parents d'élèves ;
- L'organisation de l'accompagnement des élèves lors du transport scolaire inter-écoles organisé par le conseil départemental ;
- L'organisation de la réforme des rythmes scolaires.

La construction des bâtiments et l'achat du mobilier scolaires et leurs entretiens restent de la compétence de chaque commune qui en a la charge financière.

Cette année 2021/2022 il y a 179 enfants scolarisés, 66 en maternelle à Saint-Nizier, 67 à Châtenay (CE2, CM1, CM2), 46 à Le Plantay (CP, CE1).

Le Sivos est financé par les trois communes au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

A Saint-Nizier, sur l'année 2020/2021 la scolarité a représenté une dépense de 1 007 € par enfant, le budget global envoyé au SIVOS était de 93 681 €. Ce budget n'inclut pas les dépenses d'entretien de bâtiments ni les frais généraux engendrés (électricité, gaz, ...), c'est le deuxième budget communal derrière les dépenses en ressources humaines.

Il y a quatre employés sur le SIVOS, une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), un adjoint technique, un adjoint d'animation et un adjoint administratif pour le secrétariat, ce qui représente 3 équivalents temps plein.

Le SIVOS est composé de délégués élus par les conseillers municipaux des trois communes, à raison de trois délégués titulaires pour Le Plantay et Châtenay, quatre pour Saint-Nizier-le-Désert et autant de délégués suppléants. Parmi ses membres, sont élus un président et trois vice-présidents. La présidente actuelle est madame Chantal MUZY (en photo ci-contre) de Le Plantay.

